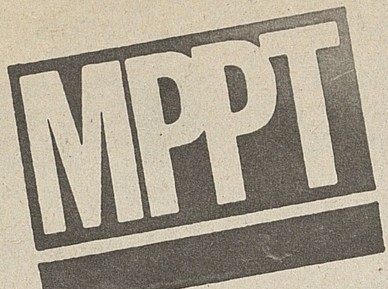


LISTE DU MOUVEMENT POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS

ELUS en 1981 contre le pouvoir antisocial et antidémocratique des capitalistes, les députés PS et PCF ont violé le mandat majoritaire que vous leur avez confié. La droite talonnée par l'extrême-droite peut se permettre aujourd'hui de prétendre reprendre le pouvoir.

Trois millions de chômeurs : leur nombre a doublé depuis 1981. Baisse du pouvoir d'achat des travailleurs salariés. Baisse des revenus des petits agriculteurs. Règlements judiciaires, mises en liquidation qui frappent en cascade les artisans et les petits commerçants, victimes indirectes des restructurations et des redéploiements.

Voilà le triste bilan de la politique d'austérité qui, au nom d'un « socialisme » de pacotille, a été imposée au pays en 1982 par Jacques Delors et le gouvernement Mitterrand-Mauroy-Fiterman.

Les dirigeants du PCF qui, pour des raisons d'alignement international, ont quitté en juillet 1984 le gouvernement, ne disent pas davantage la vérité : ils veulent aujourd'hui, en conduisant une politique de division, faire oublier qu'ils ont soutenu et cautionné les plans d'austérité, comme ministres et députés, au même titre que les dirigeants du PS.

Nous, militants de toutes origines du mouvement ouvrier et démocratique, syndicalistes, jeunes, avons décidé de vous appeler à reconstituer **une nouvelle représentation populaire et ouvrière, un authentique parti ouvrier indépendant, un rassemblement démocratique des travailleurs,** en constituant le **Mouvement pour un parti des travailleurs.** C'est pourquoi nous présentons à vos suffrages des listes de notre Mouvement dans toute la France.

DEFENDRE LES ACQUIS SOCIAUX

Le MPPT et ses candidats s'engagent à lutter contre la remise en cause des acquis sociaux en matière de durée du travail, de repos hebdomadaire, de congés, contre le démantèlement du Code du travail, contre la flexibilité réclamée par le CNPF, contre les TUC et pour un véritable emploi pour les jeunes. Nous vous disons : **n'attendez quelque chose de valable que de vous-mêmes et de l'unité :** les intérêts des capitalistes et les vôtres sont diamétralement opposés.

Le MPPT défendra la Sécurité sociale, les régimes de retraites, ainsi que les mutuelles. Le MPPT exige l'abrogation des lois antilaïques et de toutes les mesures prises par Savary-Chevènement qui livrent l'école publique de plus en plus démantelée aux groupes de pression les plus divers, qu'ils soient politiques ou religieux.

Le MPPT dénonce la politique de baisse des revenus agricoles, l'institution des quotas laitiers et toutes les mesures contre les petits et moyens paysans, décidées à Bruxelles par tous les gouvernements du Marché commun, qui, alors qu'il serait possible de construire une véritable Europe, s'attaquent à la paysannerie, à la sidérurgie, aux mines, au textile... Le MPPT exige la garantie d'un revenu décent pour tous les paysans, tous les travailleurs.

Le MPPT dénonce la décentralisation et les atteintes portées au statut de la fonction publique, qui remettent en cause à la fois les droits et garanties des fonctionnaires et l'égalité des citoyens devant le service public.

Le MPPT revendique le respect et l'égalité des droits pour les travailleurs immigrés qui, comme les travailleurs français, supportent les mêmes méfaits de la crise capitaliste.

POUR LA DEMOCRATIE

Malgré les artifices trompeurs des indices manipulés, la majorité d'aujourd'hui et celle d'hier, soucieuses de cohabiter, n'en finissent pas de louer les vertus de la rigueur. Mitterrand, qui dénonçait naguère la Constitution gaulliste, l'utilise depuis 1981, avec ses institutions antidémocratiques taillées sur mesure, contre les intérêts populaires. Le pays, avec ces institutions antidémocratiques, s'enfonce dans la crise politique.

Le MPPT et ses candidats s'engagent à lutter pour une véritable démocratie, barrage à toutes les aventures totalitaires. Ils dénoncent en particulier toutes les tentatives d'aliéner l'indépendance des organisations syndicales ; le fonctionnement de la démocratie, **dont le contenu sera défini par le peuple souverain,** nécessite une séparation des pouvoirs. Quelle que soit la forme de l'Etat, l'indépendance réciproque des partis politiques et des syndicats est la condition fondamentale de toute avancée réelle vers le socialisme.

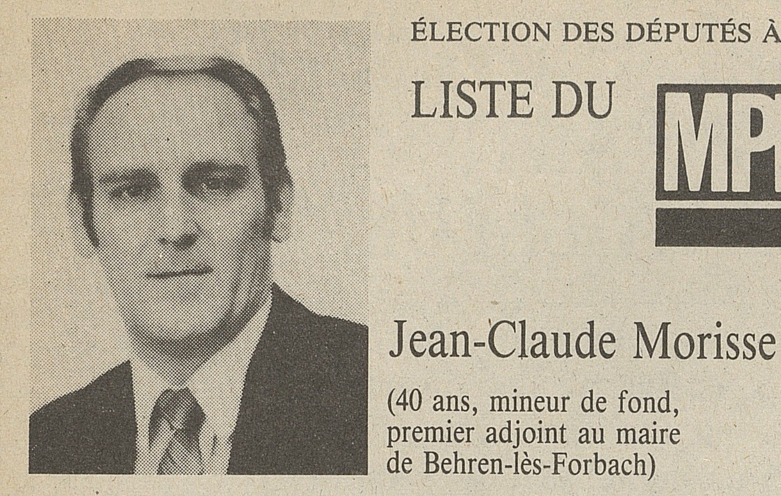
Alors, vous qui voulez que les choses changent, vous avez les moyens, par votre unité, d'affirmer votre volonté de faire respecter vous-mêmes le mandat du peuple.

VOTEZ, FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS DU MPPT

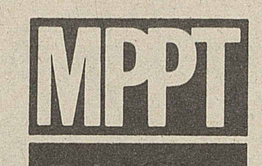
La campagne électorale du MPPT a été financée intégralement par la seule contribution militante et la diffusion de son hebdomadaire *Informations ouvrières*.

MPPT, 35, boulevard de Strasbourg 75010 Paris Tél. : (1) 48 24 07 57

ÉLECTION DES DÉPUTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE 16 MARS 1986



LISTE DU



MOUVEMENT POUR UN PARTI DES TRAVAILLEURS

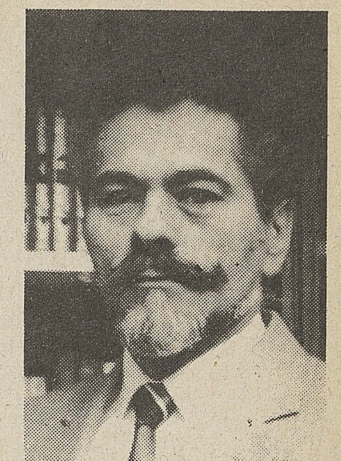
MOSELLE

Jean-Claude Morisse

(40 ans, mineur de fond, premier adjoint au maire de Behren-lès-Forbach)

Alain Philippe

(49 ans, cheminot, ancien maire de Audun-le-Tiche)



IL FAUT DIRE LA VÉRITÉ : LES CONDITIONS DE VIE DE LA POPULATION SE SONT AGGRAVÉES :

— Des cantons entiers se vident de leurs habitants : Hagondange, Rombas, Thionville, le Pays-Haut. Après la fermeture totale de Sacilor-Hagondange, on s'attaque à Gandrange-Rombas, à la Sollac, à la SAFE d'Hagondange. Dans le bassin houiller, c'est 2 500 suppressions d'emploi en 1985 et 1 700 prévues pour 1986. Là où les usines ferment, les écoles ferment. Pour 1986, les suppressions de postes frappent 77 collèges sur 101. C'est un record national !

— Avec la liquidation du CAP de mineur, c'est 420 jeunes qui, tous les ans, sont interdits d'embauche aux Houillères.

— A Sollac, la flexibilité remet en cause tous les acquis, avec comme résultat, des milliers de suppressions d'emplois. Et pour ceux qui restent, travailler plus pour gagner moins.

— Avec cette politique de désertification, tous les acquis sociaux sont remis en cause : le droit à l'emploi, à la santé, à l'instruction, au logement. Ouvrier, agriculteur, chômeur, employé, petit commerçant et artisan, toute la population de Moselle est menacée dans ses conditions d'existence.

CETTE SITUATION POUVAIT ÊTRE ÉVITÉE. COMMENT ?

Alain Philippe répond : « En 1979, j'étais maire d'Audun-le-Tiche. J'étais d'accord avec la loi interdisant les licenciements déposée par mon parti. En 1983, j'ai été démis de mon poste par le PCF, contre l'avis de la population. Aujourd'hui, je reste convaincu que cette loi devait être votée dès 1981. Je ne crie pas : « *Au secours, la droite revient* ». Je demande au contraire à celles et à ceux que l'abstention tenterait et qui ne font plus confiance à la gauche traditionnelle de voter pour les candidats du MPPT. »

Il était écrit dans l'article 2 de cette loi : « *Les travailleurs de la sidérurgie bénéficient de la garantie d'emploi. Tous les licenciements prévus par le récent plan de restructuration de la sidérurgie sont annulés.* » C'est cette exigence qu'a fait prévaloir une délégation d'élus et de syndicalistes du bassin houiller, dont Jean-Claude Morisse, en mai 1984 à Colette Gœuriot, vice-présidente du groupe PCF à l'Assemblée nationale. Non seulement nous n'avons pas été écoutés, mais les députés PS et PCF ont voté le plan acier et le plan de récession des houillères.

Contre le désastre, toute la population est unie, comme en témoigne Jean-Claude Morisse, premier adjoint au maire de Behren-lès-Forbach : « Je suis mineur de fond au puits Marienau. J'étais candidat aux élections cantonales de mars 1985, seul candidat d'unité et de défense du bassin houiller, soutenu par le MPPT.

Avec 12 % des voix sur le canton et 32 % sur Behren, c'était un premier pas pour aider au regroupement de la population pour la défense de l'emploi. Aujourd'hui, la situation ne cesse de se dégrader et la constitution du comité intercommunal de défense du bassin houiller, regroupant 83 communes, met en évidence l'aspiration à l'unité de toute la population.

Ainsi, le 22 novembre 1985, lors de la grève totale du bassin houiller, j'étais présent à Metz pour exiger avec 450 élus le maintien de l'emploi. Chérèque, le préfet de la restructuration, affirmait que le métier de mineur était dépassé.

Nous ne pouvons pas l'accepter. Unis avec la population, nous mettrons tout en œuvre pour faire échec à ceux qui veulent nous faire accepter les suppressions d'emplois dans la sidérurgie et les mines. »

VOTEZ POUR LA LISTE DU MPPT conduite par Jean-Claude MORISSE,

c'est voter pour qu'ensemble nous constituions l'unité des travailleurs et de la population pour la défense des mines et de la sidérurgie, pour construire un véritable parti des travailleurs

Jean-Claude MORISSE, 40 ans, mineur de fond, premier adjoint au maire de Behren-lès-Forbach • **Alain PHILIPPE**, 49 ans, employé SNCF, ancien maire d'Audun-le-Tiche • **Pierre MEY**, 52 ans, sidérurgiste • **Gérard THINÈS**, 35 ans, conseiller d'orientation • **François LORENTZ**, 48 ans, contremaître • **Joseph SCHOUMER**, 42 ans, mineur de fond • **Pierre LUX**, 39 ans, enseignant • **Albert DAL POZZOLO**, 33 ans, rédacteur • **Marie-Claude SAUVAGEOT**, 47 ans, mère de famille • **Rocco PETULLA**, 26 ans, employé à la Sécurité sociale • **Laurent BOURHIS**, 26 ans, professeur de philosophie • **Serge KEMENAR**, 32 ans, médecin.

Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote. Les bulletins de vote vous seront fournis au bureau de vote.

Imp PIE 75

Vu les candidats.